

17.11.2014 - 08:59 Uhr

Un Suisse sur quatre n'a plus d'argent après avoir payé ses factures mensuelles.

Schwerzenbach (ots) -

Intrum Justitia publie pour la deuxième fois l'European Consumer Payment Report avec l'Indice de risque des consommateurs Suisse, dans lesquels se confirment les résultats des dernières années. L'étude montre comment, dans toute l'Europe mais aussi en Suisse, les gens se débattent avec leurs finances personnelles.

- 45% des Suisses interrogés reconnaissent n'avoir pas pu payer à temps des factures au cours des six derniers mois, par manque d'argent. Une personne interrogée sur quatre dit qu'il ne lui reste plus d'argent à la fin du mois après avoir payé ses factures.

- Pourtant, 60% des Suisses interrogés estiment qu'ils possèdent une bonne ou excellente maîtrise de leurs dépenses.

- Les causes principales des problèmes financiers citées par Monsieur et Madame Suisse sont les dépenses de santé, les assurances et la crainte de perdre leur emploi.

- 24% des jeunes interrogés (de 15 à 24 ans) reconnaissent qu'ils auraient besoin d'une meilleure formation concernant leur rapport à l'argent.

- Plus des deux tiers des Suisses - et même 74% des toutes les personnes interrogées en Europe - considèrent que les factures doivent être payées dans les délais. Ils sont tout autant à savoir aussi quelles factures ils ont à payer chaque mois.

«Les gens veulent bien faire, mais la situation financière en Suisse et dans toute l'Europe rend les choses difficiles pour beaucoup de monde. Je suis cependant convaincu que cette situation peut s'améliorer avec la volonté de résoudre le problème, de communiquer franchement et de se comporter avec respect envers les personnes endettées», commente Thomas Hutter, Managing Director d'Intrum Justitia Suisse.

Contact:

Jaël Fuchs, Marketing & Communication, Intrum Justitia
Eschenstrasse 12, 8603 Schwerzenbach
Ligne directe: + 41 44 806 85 23
E-mail: ja.fuchs@intrum.com
www.intrum.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003915/100764603> abgerufen werden.